

Les proches des victimes soutenues

■ Les familles des accidentés pourront bénéficier d'une assistance psychologique d'urgence

VERVIERS ▽ Un service d'assistance dans l'urgence aux parents dont un enfant vient d'être tué, gravement blessé et dont les jours sont en danger à la suite d'un accident de la route a vu le jour à titre pilote dans la zone de police de la Vesdre, dans la région de Verviers. Le service devrait être rapidement étendu à d'autres régions.

Ce service a été lancé par le Groupement pour l'action routière, en collaboration avec les autorités communales et policières de la zone. Il ne vise en aucun cas à remplacer les services d'aide aux victimes mis en place au niveau des parquets, mais vient en complément.

"Par manque de budget, ces services ne peuvent en effet pas être présents auprès des parents la nuit ou le week-end", a expliqué Cécile Jacob, présidente du Groupement pour l'action routière.

Dans les faits, en cas d'accident mortel ou très grave faisant des victimes âgées entre 1 et 30 ans, les policiers prévenant les parents des victi-

mes proposeront à ceux-ci l'aide du Groupement pour l'action routière, une ASBL constituée de parents d'enfants victimes de la route. Les policiers pourront, en cas d'accord des parents, prévenir eux-mêmes l'ASBL.

Cette aide consistera en la présence aux côtés des parents d'une personne ayant vécu la disparition tragique d'un enfant, et ce afin d'aider les parents dans les diverses démarches à accomplir au moment où leur seul souci est de rejoindre rapidement leur enfant.

L'ASBL pourra également se charger de véhiculer les parents afin d'éviter que ceux-ci, en raison du stress et de la douleur, ne deviennent eux-mêmes un danger pour les autres automobilistes.

Des dépliants expliquant le service et donnant les numéros de téléphone de contact se trouveront dans tous les véhicules d'intervention de la police locale de la zone Vesdre ainsi que dans les diverses maisons de police. Le service est appelé à se développer rapidement dans d'autres régions, ainsi que l'affirment ses responsables.

"Nous voulons d'abord bien mettre en place le service à Verviers-Dison-Pepinster et une fois que ce sera fait, il s'étendra sur la région du Grand Liège et pourquoi pas ailleurs par la suite." Ce service, entièrement gratuit, peut être atteint au 087/22.14.31.

△